

# A.F.D.

Analyse · Formation · Détection

## Offre de service

### Vérification de l'authenticité des permis de conduire étrangers à l'embauche et en cours d'emploi

Permis intra-communautaires · Permis étrangers hors UE · Audit de fichiers conducteurs

**Expert :** Thierry COLOMAR — Référent en Fraude Documentaire (diplômé en 2017)

**Destinataire :** Entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs

**Contact :** [afd.formation.analyse@gmail.com](mailto:afd.formation.analyse@gmail.com) — 06 59 32 34 83

**Date :** Avril 2026

Document confidentiel — Propriété d'A.F.D.



## Contexte réglementaire et opérationnel

Le secteur du transport routier fait face à une tension structurelle sur le recrutement de conducteurs. Cette situation conduit les entreprises à intégrer un nombre croissant de salariés titulaires de permis délivrés à l'étranger, qu'ils soient issus de l'Union européenne ou de pays tiers.

Dans ce contexte, l'employeur est tenu de s'assurer que chaque conducteur dispose d'un titre de conduite valide, adapté à la catégorie du véhicule et reconnu sur le territoire français. Cette obligation s'inscrit dans le cadre général de la responsabilité de l'employeur en matière de sécurité et de conformité réglementaire. Toutefois, en pratique, la vérification des permis étrangers constitue une difficulté réelle pour les services RH et les exploitants.

### Une zone de fragilité peu structurée

Les permis de conduire étrangers présentent des caractéristiques hétérogènes : formats variés selon les pays, normes de sécurité différentes, langues et systèmes administratifs distincts. À cela s'ajoutent des règles spécifiques de reconnaissance en France et des obligations d'échange dans certains cas selon la résidence, la durée de séjour et le statut du conducteur.

Dans la majorité des entreprises, la vérification repose sur un simple contrôle visuel et une vérification de cohérence administrative. Ces pratiques présentent des limites majeures : absence de connaissance du document, impossibilité de vérifier certains éléments de sécurité, difficulté à détecter des falsifications de qualité. En cas de contrôle ou d'évènement, la question n'est pas uniquement la validité du document, mais aussi la capacité de l'entreprise à démontrer les vérifications réalisées.

### Enjeux pour votre entreprise

Réglementaires	Opérationnels	Assurantiels et juridiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformité des dossiers</li> <li>- Observations lors de contrôles DREAL</li> <li>- Capacité à justifier les vérifications réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilisation du véhicule</li> <li>- Désorganisation de l'exploitation</li> <li>- Gestion en urgence lors d'un recrutement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des garanties assurantielles</li> <li>- Niveau de diligence attendu</li> <li>- Risques de contentieux en cas d'accident</li> </ul>

### Les principaux vecteurs de fraude sur les permis étrangers

#### LES PRINCIPAUX VECTEURS DE FRAUDE SUR LES PERMIS ÉTRANGERS

- Permis authentiques obtenus frauduleusement dans le pays d'origine (corruption)
- Falsification des données (nom, date de naissance, catégories, date d'expiration)
- Contrefaçons complètes reproduisant les éléments de sécurité à l'identique
- Permis valides dans un pays mais non reconnus ou expirés en France

Échange frauduleux contre un permis français via des documents d'identité falsifiés

## A.F.D. : une expertise unique, immédiatement opérationnelle

A.F.D. (Analyse – Formation – Détection) est une structure spécialisée dans l'analyse technique de documents officiels et la formation des professionnels à leur détection. Son dirigeant, Thierry Colomar, est le premier policier municipal de France à avoir obtenu le diplôme de Référent en Fraude Documentaire en 2017, reconnu comme spécialiste de cette discipline.

<b>Nom &amp; Prénom</b>	Thierry COLOMAR
<b>Qualification</b>	Référent en Fraude Documentaire (diplômé en 2017)
<b>Expérience forces de l'ordre</b>	Plus de 20 ans, dont plusieurs années dédiées à la fraude documentaire
<b>Expérience pédagogique</b>	Plus de 40 ans de pratique en formation professionnelle
<b>Réseau professionnel</b>	Dirige un réseau de plusieurs centaines de membres issus de toutes les forces de l'ordre et administrations — réseau international mobilisé pour les vérifications croisées complexes
<b>Permis maîtrisés</b>	Permis de conduire de tous les pays du monde (UE et hors UE), CNI, passeports, titres de séjour
<b>Outils</b>	Lampe UV, loupes grossissantes — matériel régulièrement mis à jour
<b>Localisation</b>	Puget-sur-Argens (Var) — Déplacements sur toute la France
<b>Contact</b>	afd.formation.analyse@gmail.com — 06 59 32 34 83
<b>SIRET</b>	904 390 465 00022

### Ce qui distingue A.F.D. de toute autre solution

A.F.D.	Ce que les autres ne font pas
<b>Analyse humaine experte sur le document physique ou sa copie sécurisée</b>	Les outils automatisés ne couvrent pas les permis non-UE anciens formats ni les titres plastifiés complexes
<b>Couverture de tous les pays du monde, sans exception</b>	Le portail Vérif Permis est limité aux permis français — aucune couverture étrangère
<b>Vérification croisée permis / carte conducteur via réseau international</b>	Aucun acteur ne propose la vérification des fraudes combinées permis + tachygraphe
<b>Rapport écrit motivé, daté, signé — preuve de diligence opposable</b>	Aucun acteur ne produit de rapport d'audit tracé spécifiquement pour les permis étrangers transport
<b>Tarification accessible aux PME transport</b>	Les experts premium (aviation, sécurité nationale) sont hors de portée pour les PME transport

## Nos prestations

Quatre prestations complémentaires, adaptables à la taille et aux besoins de votre entreprise.

### 1 — Vérification de permis étrangers à l'embauche ou en cours de contrat

À votre demande, A.F.D. analyse tout permis de conduire étranger dont l'authenticité doit être vérifiée — à l'embauche d'un nouveau conducteur, lors d'un contrôle périodique ou en cas de doute sur un document déjà en dossier. La vérification porte sur l'ensemble des éléments de sécurité du document, la cohérence des données, la conformité aux standards du pays émetteur et la validité réglementaire sur le territoire français. Un rapport écrit vous est remis à l'issue de chaque analyse.

### 2 — Audit de fichiers conducteurs

A.F.D. peut intervenir sur l'ensemble de votre fichier conducteurs pour réaliser un audit documentaire complet : vérification systématique des permis étrangers, identification des documents à risque, signalement des situations nécessitant une régularisation. Cette prestation est particulièrement adaptée aux entreprises ayant connu une croissance rapide de leurs effectifs ou aux groupes souhaitant sécuriser leur conformité réglementaire avant un contrôle DREAL.

### 3 — Analyse ponctuelle sur demande

Pour les entreprises qui n'ont pas besoin d'un service régulier mais souhaitent pouvoir s'appuyer sur un expert en cas de doute : A.F.D. intervient à la demande, sur un document unique ou un petit nombre de dossiers. Délai de réponse rapide, rapport écrit fourni à l'issue de l'analyse.

### 4 — Formation des responsables RH et gestionnaires de flotte (sur demande)

A.F.D. forme vos équipes pour leur permettre de détecter les documents les plus manifestement douteux. La formation couvre les bases de la détection visuelle, les spécificités des permis des pays les plus représentés dans votre entreprise, et les procédures à suivre en cas de doute. Elle peut être organisée en intra-entreprise, sur site.

**Format** : 1 journée (7 heures), en présentiel dans vos locaux

**Public** : Responsables RH, chefs d'exploitation, gestionnaires de flotte

**Effectif** : 6 à 12 participants maximum

**Tarif** : Sur devis

## Le Rapport de Contrôle Documentaire A.F.D.

Chaque analyse fait l'objet d'un rapport écrit individuel, daté, signé et référencé. Ce rapport constitue la preuve de diligence documentaire de votre entreprise.

### Valeur juridique et opérationnelle

La détection d'un faux permis avant embauche ou avant prise de poste représente un coût marginal au regard des conséquences d'un accident impliquant un conducteur non habilité. L'intervention d'A.F.D. n'est pas une dépense : c'est une mesure de protection de votre entreprise, de vos salariés et de vos tiers.

## Maîtrise des permis de conduire étrangers

### Couverture mondiale sans exception

A.F.D. est en capacité d'analyser les permis de conduire de tous les pays du monde. Cette couverture exhaustive repose sur la maîtrise des méthodes d'impression des documents internationaux, complété par un réseau d'experts internationaux activé pour les situations les plus complexes dans le respect de la confidentialité de l'analyse.

Ce réseau est également mobilisé pour les vérifications croisées entre un permis de conduire et une carte conducteur routier : il arrive qu'une carte conducteur (tachygraphe numérique) ait été obtenue à l'aide d'un permis contrefait ou falsifié. Ce type de fraude, spécifique au transport professionnel, est indiscernable en cas de non présence du permis de conduire, sans accès à des sources de vérification spécialisées.

### Zones prioritaires dans le transport routier français

Zone	Caractéristiques documentaires
<b>Union européenne / EEE</b>	Permis normalisés depuis 2013, mais parfois contrefaits et de nombreux anciens formats pré-harmonisation restent en circulation. Points de vigilance : permis temporaires non reconnus universellement.
<b>Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie)</b>	Forte présence dans le transport routier français. Accords bilatéraux avec la France mais formats multiples selon les générations de titres. Niveau de risque documentaire élevé.
<b>Europe hors UE (Ukraine, Turquie, Géorgie, Moldavie, Serbie...)</b>	Flux croissant depuis 2022. Formats récents peu connus des services RH français. Spécificités importantes selon les pays.
<b>Afrique subsaharienne</b>	Hétérogénéité documentaire forte. Risque de fraude plus marqué. Nécessite une expertise terrain spécifique.
<b>Asie, Amérique latine et reste du monde</b>	Titres complexes, référentiels peu accessibles hors expertise spécialisée.

## Modalités pratiques et tarification

### Comment travailler avec A.F.D.

A.F.D. s'adapte à votre organisation : intervention ponctuelle à la demande, contrat-cadre avec volume défini, audit planifié en amont d'un contrôle ou d'un recrutement massif. Les documents peuvent être transmis par voie sécurisée pour analyse à distance, ou A.F.D. peut se déplacer directement dans vos locaux.

Modalité	Détail
<b>Transmission des documents</b>	Par voie sécurisée (lien chiffré) ou intervention sur site pour les grandes flottes.
<b>Délai de rendu</b>	Rapport standard sous 48 heures ouvrables. Traitement urgent sous 24 heures sur demande.
<b>Volume</b>	De 1 permis (candidat unique) à plusieurs centaines (audit de flotte).

routier

<b>Suivi régulier</b>	Possibilité d'abonnement ou de contrat-cadre pour les entreprises à flux d'embauche régulier.
<b>Confidentialité et RGPD</b>	Tous les documents transmis sont traités avec une confidentialité absolue. Les données ne sont ni conservées ni transmises à des tiers après remise du rapport. Prestation conforme au RGPD.

## Tarification

Prestation	Tarif TTC
Rapport basique (vérification simple, conclusion courte)	75 €
Rapport détaillé (exploitable en contentieux)	150 €
Forfait 10 documents — rapports détaillés	1 200 €
Forfait 20 documents — audit flotte	2 000 €

En fonction du volume de documents à analyser, de la complexité des dossiers, des délais souhaités et des éventuels frais de déplacement, un devis personnalisé peut vous être proposé.

## En résumé

### Ce que vous obtenez avec A.F.D.

- ✓ La certitude que chaque permis étranger de conducteur routier est authentique et valide sur le territoire français.
- ✓ La vérification croisée permis / carte conducteur pour écarter les fraudes spécifiques au transport professionnel.
- ✓ Un rapport individuel daté, signé et archivable dans chaque dossier salarié.
- ✓ Une preuve de diligence opposable à l'assureur, à la DREAL, à l'inspection du travail.
- ✓ Une procédure RH documentée et traçable pour vos recrutements de conducteurs étrangers.
- ✓ Un expert disponible pour toute situation documentaire complexe ou urgente.

### Contact :

**Thierry COLOMAR — A.F.D. (Analyse · Formation · Détection)**

**Tél. :** 06 59 32 34 83

**Email :** [afd.formation.analyse@gmail.com](mailto:afd.formation.analyse@gmail.com)

**Localisation :** Puget-sur-Argens (Var) — Déplacements sur toute la France

**SIRET :** 904 390 465 00022